

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCa) a un besoin d'obtenir des informations économiques et industrielles, des services, des analyses et des données pour supporter les efforts pour améliorer la compétitivité dans le secteur forestier, tout en continuant à faire avancer le leadership environnemental. RNCa nécessite des informations pour les entreprises, usines, et les machines sur la production de pâte et papier, incluant la capacité de production et les coûts, les types de produits, la fibre de bois, les types d'équipements, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'eau et d'énergie, la quantité d'eaux usées, et les informations sur la propriété pour les usines de pâte et papier en Amérique du Nord et optionnellement dans le monde. Ces informations peuvent être utilisées pour évaluer la compétitivité et l'impact environnemental de l'industrie des pâtes et papier comparé à ses principaux concurrents. RNCa cherche à avoir accès à ces informations via un site web et/ou un ensemble de logiciels.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Un fournisseur intéressé doit démontrer à travers l'énoncé de capacités que ses produits/équipements/systèmes répondent aux exigences suivantes:

RNCa exige une base de données détaillée avec des données et capacités comme énoncé ci-dessous, avec un minimum de 25 comptes. Au minimum, les bases de données doivent être mises à jour chaque trimestre, et, si applicable, américain. L'ensemble logiciel ou l'application site web doivent être en mesure de faire de la compilation de données, du filtrage, et de l'analyse de scénario.

Le site web et/ou l'ensemble logiciel doivent inclure ce qui suit :

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

Information:

- Capacité et coût : Des données sur les coûts de production pour l'industrie des pâtes et papier au niveau des machines, usines ou des entreprises, avec au moins les catégories de coût : coût en capital ; intrants en fibre de bois et pâte ; intrants chimiques, énergétiques ; main-d'œuvre ; frais généraux ; autres matériaux ; coûts de transport ; et par revenu intermédiaire. Les catégories de fibre de bois doivent différencier entre bois tendre et bois dur, log et chips. Les coûts énergétiques peuvent être séparés en sous-catégories, comme l'électricité, le gaz, le pétrole, et les résidus de bois. Les revenus de produits intermédiaires peuvent être divisés en sous-catégories, comme les ventes d'électricité, de produits pétroliers, de liqueur de pâtes chimiques, de ventes de vapeur et d'essence de térébenthine.
- Les informations sur les coûts et la capacité peuvent être disponibles selon plusieurs groupes pour les usines (incluant les usines fermées) et doivent remonter jusqu'à 2000. Par exemple, les groupes peuvent inclure la pâte, divisés en pâte kraft ou pâte chimique, et plus loin divisés en pâte NBSK. Un autre exemple serait des groupes pour le papier d'impression et d'écriture, qui peuvent inclure des produits non enduits (undercoated), qui à leur tour pourraient contenir du papier pour annuaire.
- Des informations sur les actifs : Informations sur les usines ; actifs (équipement, âge technique, etc.) ; emplois et informations sur les lignes de pâte et papier (nombre, âge technique, statuts, etc.).
- Des séries temporelles sur les capacités : Des séries temporelles avec la production et la capacité par groupes de produits (voir la deuxième puce) pour les usines et les machines (incluant les opérations fermées) en commençant en 2000.
- Informations environnementales : Émissions (de GES), consommation d'énergie, génération d'énergie, d'eau et de résidus d'eau pour chaque machine, usine et entreprise. Les données doivent être disponibles par type de GES, par champ d'activité (émission issue de combustion sur place, électricité achetée, matières premières, transport), et par type d'équipements.
- Mesure de compétitivité : Un index/modèle développé par le soumissionnaire qui prend en compte les facteurs au-delà des coûts (ex., âge technique, production, propriété) pour évaluer la compétitivité des machines et des usines. La capacité pour les utilisateurs de choisir des facteurs qui impactent la viabilité et de voir comment ces facteurs sont pondérés.

Options pour les utilisateurs finaux:

- Créer des compilations de données en listes ou tableaux : capacité de sélectionner une variété de variables (incluant l'emploi) et d'exporter ces données.
- Créer des courbes de coûts, incluant des courbes de coûts pour les machines et les usines (qui peuvent être triées selon les pays, régions, entreprises, etc.).

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- Créer des courbes d'intensité de carbone pour les machines, usines, entreprises avec des données sur les émissions de GES.
- Filtrer les données par machine, usine, pays, région, produit, continent, et par ligne de produit.
- Créer des cartes pour visualiser les données sous-jacentes sur les usines, incluant les coûts et lieux de livraison ; l'emplacement des producteurs par produits, etc.
- Exporter les données sur Excel ; exporter les tableaux, graphiques, et d'autres informations sur les programmes comme Excel, Word, et/ou PDF.
- Produire des analyses de scénarios prédéfinies sur les données d'évaluation comparative (pour mesurer le potentiel impact des variables internes et externes sur les compagnies, usines, opérations régionales), incluant au minimum : les coûts des intrants, les droits de douane, les coûts de livraison et de transport, et le taux de change.

Des informations sur les industries:

- Des nouvelles et des mises à jour au sujet de l'industrie et du marché des pâtes et papier. Au minimum, ces informations doivent être mises à jour chaque mois et, si applicable, doivent inclure des détails sur les usines.

Services et support:

- Pour la durée du contrat, le fournisseur doit fournir des informations et des recommandations techniques sur l'utilisation des données (c.-à-d., la capacité d'analyse), sur demande et à zéro coût additionnel, et en plus, il doit fournir des analyses mensuelles ad hoc sur l'industrie des pâtes et papier.

Le fournisseur doit fournir des formations sur les logiciels, le support aux clients (numéro de téléphone, email, et information de contact) pour le logiciel et l'application web, et des solutions TI pour les problèmes courants.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s):

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Ne s'applique pas

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Ne s'applique pas

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à l'article 13 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au *Règlement sur les marchés de l'État* est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6(d) « une seule personne est capable d'exécuter le marché »).

Le fournisseur proposé, Fisher International, Inc., est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

9. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de:

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) - article(s) 513.1(b) (iii);
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) - article(s) Kbis-09 (b), Article Kbis-09 (c)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie - article(s) 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras - article(s) 17.11 2 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Corée - article(s) 14.3, obligations découlant de l'AMP - Article XIII, 1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Panama - article(s) Article 16.10 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP) - article(s) 1409 (b) (iii)

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

10. Titre de propriété intellectuelle

- Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

11. Période du contrat proposé ou date de livraison

La période du contrat sera de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mai de l'année 2023.

12. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur maximale estimée du contrat est de 107,184.00\$ USD (TPS/TVH en sus).

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

**Fisher International, Inc.
50 Water Street
South Norwalk, CT
06854**

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'un énoncé de capacités est le 24 mai 2022 à 14 h 00, heure avancée du Pacifique (PDT).

16. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Gerald Baran
Spécialiste de l'approvisionnement
Ressources naturelles Canada
506, chemin Burnside Ouest
Victoria, Colombie-Britannique, Canada V8Z 1M5
Téléphone : +1 (778) 350 9373
Courriel : gerald.baran@nrca-nrcan.gc.ca